

Le programme SAFE-Li® adapté à Antibes Juan-les-Pins

SAFE-Li®

facilite la transition en **santé environnement**
entreprise de l'ESS

Prévenir l'exposition aux perturbateurs endocriniens dans les structures accueillant de jeunes enfants

MÉTHODE

BÉNÉFICIAIRES

11 établissements bénéficiaires du programme, soit au total :

1 000 enfants

185 agents

Co-bénéficiaires :

- Ville de Grasse (invitée)
- Les 24 communes de l'EPCI (convention territoriale globale)



FINANCEMENT & INVESTISSEMENT

- Programme SAFE-Li financé par l'ARS PACA : 52 000 €
- Investissement matériel déjà engagé par la collectivité : 30 000 € (dont 13 000 € de participation CAF dans le cadre du FME)



ÉTAPES DE MISE EN ŒUVRE

- Programme SAFE-Li complet en 2023
- Audit bilan à 2 ans
- Formation à l'autonomie sur le décret qualité de l'air intérieur (QAI)
- Conférences à destination du personnel et des assistantes maternelles

LE PROGRAMME SAFE-Li®

1 SENSIBILISER Une conférence à destination du personnel de la ville

2 AUDITER 1 audit dans la crèche pilote

260 critères audités

3 FEDERER 1 plan de transition mis en oeuvre dans toutes les crèches de la ville

40 actions

5 domaines

1. Nettoyer sans se polluer
2. Pour un air plus sain
3. Prendre soin plus simplement
4. Jouer autrement
5. Mieux dans son assiette

4 ESSAYER 6 ateliers de formation pour tester de nouvelles procédures et nouveaux produits

5 LIER 1/2 journée d'échanges avec toutes les parties prenantes institutionnelles et les communes voisines invitées

ACTIONS PHARES



- Ecriture de 10 nouveaux protocoles (nettoyage, change, aération, trousseau)
- Nouveaux CCTP du marché nettoyage très exigeant

RÉSULTATS AUDIT À 2 ANS

INDICATEURS TRAÇANTS NOTABLES

-75%

de produits avec substances à risques sanitaires élevés à long terme*

-66%

de produits avec une fonction biocide

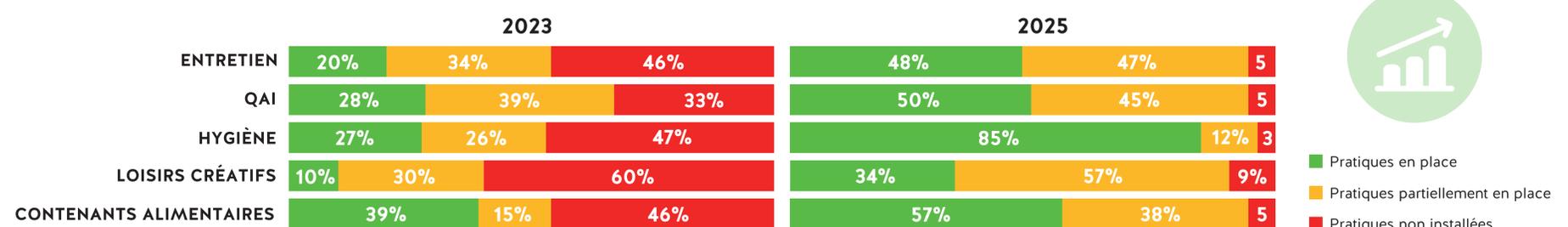
10/10

au Saniscore Savon contre 5,5/10 en 2023

Nombre de produits de nettoyage et d'hygiène différents utilisés dans la crèche pilote



ÉVOLUTION DES 260 CRITÈRES EN 2 ANS



PERSPECTIVES

- Élimination des anciens produits de nettoyage au profit des produits plus sains du nouveau marché
 - Nouveaux protocoles à installer durablement
 - Antibes devient référent départemental 06 pour contribuer à essaimer sur le territoire
- Contact : jean-christophe.bademyan@ville-antibes.fr